



**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES  
TROISIEME EPREUVE : COMPOSANTE MAJEURE HISTOIRE ET GEOGRAPHIE**

**ELEMENTS D'AIDE A LA CORRECTION DE L'EXEMPLE DE SUJET N°1 DE LA  
3<sup>ème</sup> EPREUVE ECRITE**

**CHAMP DISCIPLINAIRE : Histoire et géographie**

**Rappel** : Il est tenu compte, à hauteur de trois points au maximum, de la qualité orthographique de la production des candidats. La note obtenue par le candidat pourra donc être minorée d'un nombre de points N, avec  $0 < N \leq 3$ , si la qualité orthographique de sa copie est mauvaise.

**1<sup>ère</sup> partie de la composante majeure**

**Question n°1 :**

**De Gaulle et la France**

On évalue la pertinence de la réponse en fonction d'une double maîtrise :

- **la connaissance de base de la biographie et de l'action publique de De Gaulle** ;
- **la prise en compte du libellé de la question, qui problématise l'approche biographique** (quelles représentations et quelles analyses de Gaulle a-t-il de la France ? quel rôle veut-il jouer et a-t-il effectivement joué ? quels liens estime-t-il avoir tissé avec la France et les Français ? quels actes a-t-il accompli en cohérence avec sa lecture des faits ? quelles attitudes ont eu et ont les Français à son égard ?... sont quelques-unes des questions que le candidat aura à se poser)

Pistes :

- **de Gaulle s'inscrit dans une culture et appartient à une génération qui assigne une place majeure à l'Etat-nation et singulièrement à la France.** Dans la continuité de Michelet (et en adéquation avec les textes contemporains de Péguy), il voit son pays comme une personne, à laquelle le destin a assigné un rôle essentiel à l'échelle européenne et mondiale et dont le niveau d'ambition pour elle-même ne doit pas faiblir sauf à se nier. Cela se repère dans sa lecture de l'histoire nationale au sein de laquelle il refuse d'opérer des tris, dans son entrée dans l'armée, dans son rejet instinctif de la défaite en 1940 et dans son intraitabilité vis-à-vis de ses alliés durant la Seconde Guerre mondiale, dans son refus d'un monde bipolaire durant les années 1960, dans sa vision de la Communauté européenne...
- l'une de ses singularités est qu'**il a pu tenter de mettre en œuvre cette vision, en dotant le pays d'instruments d'indépendance, de continuité et d'influence** : exécutif fort, abandon des colonies, arme nucléaire, nouveau franc et ouverture douanière, etc. Cet homme, qui inscrit son action et sa personne dans l'histoire, est le même qui promeut la modernité et se montre d'une réelle dureté quand il s'agit d'adapter la France à son temps (attitude durant la guerre d'Algérie)
- cette vision et ce parcours portent en eux-mêmes leurs **limites** : identification entre sa personne et le bien du pays (voir ses *Mémoires de guerre* et ses *Mémoires d'espoir*), tentation de dissocier la France de toujours et les Français contemporains quand ces derniers le déçoivent (élection présidentielle de la fin 1965 par exemple), instrumentation de la construction européenne, propension à dramatiser les enjeux (référendum d'avril 1969)
- tout montre que **ses contemporains ont pris tôt conscience de l'envergure du personnage** : ainsi les référendums constitutionnels de septembre 1958 et d'octobre 1962 bousculent-ils les clivages partisans. La production historiographique, les sondages de popularité ou la récupération par des essayistes ou des hommes politiques de presque tous les camps montrent que cette prise de conscience est devenue particulièrement forte dans les années 1990 et 2000. **Mais l'atmosphère consensuelle actuelle ne doit pas faire oublier que de Gaulle a suscité contestation, rejet, voire manifestations de haine** : méfiance d'une partie des résistants durant la guerre, refus des institutions et de sa pratique du pouvoir en 1945-1946 et à partir de 1958 par une grande partie des élites politiques et une partie de l'électorat, rejet par une bonne partie de l'intelligentsia de ses choix



diplomatiques, rupture durable avec une partie de l'armée et avec les Rapatriés du fait de sa politique algérienne, sentiment vécu par une partie de la classe ouvrière que la croissance s'opérait à son détriment, usure aux yeux d'une partie de la jeunesse du modèle hiérarchique et du projet modernisateur d'après-guerre qu'il incarnait (mai 1968).

Au total, **les liens entre Charles de Gaulle et la France sont à la fois profonds, apparemment durables et plus complexes** qu'il n'y paraît aujourd'hui.

## Question n° 2 :

### Les limites spatiales de l'Europe

Il s'agit de réfléchir aux limites de l'Europe selon que l'on parle de l'Europe, espace physique, économique, culturel et politique. Un continent à géométrie variable dont les limites ont changé au cours de l'histoire.

#### Une réflexion sur la notion « physique » de l'Europe :

L'Europe est l'extrémité occidentale du continent eurasiatique, dont les limites à l'Est et au Sud-Est ne constituent pas une véritable limite physique (L'Oural et le Caucase). Les limites traditionnelles sont remises en cause.

#### Réflexion sur la notion historique et culturelle de l'Europe :

L'histoire ne fournit pas non plus de réponse définitive. Si la chrétienté romaine a pu constituer un ferment de cohésion au Moyen Age, de même que l'Humanisme au XVI<sup>ème</sup> siècle, les réformes religieuses puis l'émergence des nations ont introduit des cloisonnements durables. La Méditerranée et la Mer Baltique ont constitué depuis plus de 2000 ans des vecteurs puissants de développement commercial et culturel. Une « Europe culturelle » est tout aussi malaisée à définir.

#### Réflexion sur la notion économique et politique :

Très tôt, dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, la Russie ou l'Empire Ottoman se sont inscrits dans la géopolitique européenne.

Enfin, la dimension politique oblige à prendre en compte les différentes tentatives d'union des Etats. Ainsi le Conseil de l'Europe comprend la Russie et la Turquie.

Pour l'Union Européenne, les frontières des Etats membres constituent une limite provisoire puisque des projets d'adhésions existent à l'Est. En fait c'est à l'Est et au Sud-Est que la frontière de l'Europe est difficile à définir.

**Conclusion :** L'Union Européenne aujourd'hui et les problèmes de son élargissement interrogent à nouveau les limites de l'Europe.



## 2<sup>ème</sup> partie de la composante majeure

### **Dossier : Géographie**

Sujet : La modification des paysages engendrée par le tourisme balnéaire : le cas des stations de la côte méditerranéenne.

#### **1 Présentation des principaux enjeux scientifiques du sujet**

Il s'agit de mettre en évidence les spécificités des paysages du tourisme balnéaire, en particulier en Méditerranée. Le postulat est de rappeler que l'espace touristique n'existe pas en tant que tel, mais qu'il s'agit d'un espace produit. L'ère postindustrielle, celle prometteuse des services, a amené à une nouvelle définition des rapports aux territoires, relevant bien souvent de politiques volontaristes et imaginatives. Le tourisme et les loisirs sont donc des facteurs d'évolution des espaces.

De multiples éléments peuvent être présentés ; dans tous les cas, on attendra qu'ils soient ordonnés.

Par exemple :

#### **En introduction**

- Importance de l'approche spatiale : rappeler que le tourisme - et en particulier dans le cas proposé ici : les littoraux - est à l'origine de la production d'espaces spécifiques : la station (vie temporaire). Les stations ont été créées à des périodes différentes : Nice (doc 9) station ancienne et Port-Camargue ou Le Grau du Roi (doc 4, 5, 6, 7), stations nouvelles créées pour la plupart ex-nihilo.

- Rappeler que l'économie du tourisme est à la fois très récente (comparaison doc. 6 et doc.7) à l'échelle historique et très dynamique, particulièrement en France, premier pays d'accueil pour le tourisme international. La demande étant en hausse constante, en particulier dans les classes moyennes, l'offre ne cesse de s'accroître et de se diversifier (doc.2, 4, 5, 9) : à l'augmentation du tourisme correspond l'augmentation du bâti.

#### **De multiples atouts**

- Des éléments attractifs multiples :

Le climat très favorable en été.

Des littoraux variés correspondant à des attentes différentes : plages, côtes rocheuses, calanques ...

Une qualité de vie, au moins en théorie : mise en valeur de la gastronomie, de la culture et du patrimoine, ..., par le développement de la communication et du marketing touristique.

- Les données économiques et sociétales :

Un marché considérable, au cœur d'un des pôles de richesse à l'échelle de la planète : l'Europe occidentale.

Le rôle de l'économie du tourisme et des loisirs, de la législation sur les congés payés.

L'importance du développement de l'hédonisme, des activités physiques et en particulier nautiques ...

#### **Des aménagements puissants :**

- À petite échelle :

Les réseaux de transports (A61, A8, A9...) permettent aux touristes d'accéder rapidement aux lieux de villégiature (doc.1). Une gare est visible sur le document 6. C'est particulièrement important dans le contexte de fractionnement du temps libre.

- À grande échelle : les paysages se transforment à très grande vitesse et de manière quasi-irréversible par l'action des aménageurs : les exemples languedociens proposés dans le dossier sont à remettre dans la perspective de l'aménagement du territoire au cours des années 1960. La MIALR (Mission Interministérielle d'Aménagement du Languedoc Roussillon) a débuté en 1963, elle illustre une période correspondant à celle des grands aménagements planifiés par l'État.

L'aménagement des sites et la lutte contre les contraintes du milieu littoral : drainage et assèchement de certaines zones humides, engraissement et protection des plages face à l'érosion, protection des ports de plaisance face à la houle, construction de marinas, de ponts mobiles (doc.4, 5 et 6).



Multiplication des activités, des structures d'accueil et des équipements : hôtels, centres de vacances, résidences, centres de thalassothérapie, écoles de voile ...

**Un développement qui n'est pas sans poser des problèmes :**

- C'est un secteur créateur d'emplois mais aussi particulièrement fragile et vulnérable, dépendant de multiples paramètres (climatiques, écologiques, politiques, économiques ...): beaucoup d'emplois saisonniers.
- Les activités littorales traditionnelles (agriculture, pêche) sont mises en danger du fait de la concurrence pour l'espace littoral, mais aussi pour l'utilisation de l'eau ... : concurrences sur un espace donné de groupes et d'acteurs.
- Les atteintes au milieu sont considérables et, en partie mésestimées : modifications des dynamiques littorales et conséquences sur la vie marine, dégradation des paysages (pollutions), nuisances sonores, tendance à l'uniformisation des paysages (bétonisation du front de mer), ...

**En conclusion**, on peut insister sur le caractère particulièrement spectaculaire des modifications paysagères sous l'influence de multiples paramètres. Le paysage est ici de manière évidente le reflet de choix d'aménagements, d'un volontarisme issu d'un mode de vie au sens le plus large ... Les vacances ont contribué à façonner les paysages. Le tourisme est à la fois producteur et consommateur d'espace.

La thématique du tourisme-loisirs permet d'explicitier à la fois :

- enjeux notionnels
- enjeux de l'organisation de l'espace
- enjeux d'aménagement du territoire
- enjeux paysagers.

**2 Proposition de quelques pistes d'utilisation de tout ou partie du dossier dans une classe de cycle 3, au regard des objectifs et du programme de géographie (définition des objectifs, travail réalisable en classe, résultats attendus)**

Les propositions possibles sont ici particulièrement nombreuses. Les objectifs doivent cependant être liés à l'étude du paysage et les activités doivent générer des traces écrites adéquates : croquis ou schéma par exemple.

**À titre d'exemples :**

**Description et étude d'un paysage à partir d'une photographie :**

Doc. 4 ou doc. 9 : zonage voire comparaison des deux paysages.

On peut avantageusement construire un croquis où seront placés quelques éléments d'aménagement et en élaborer la légende.

Doc. 5 : recherche de la logique de la marina par des élèves : construction d'un croquis ou/et d'une coupe et de sa légende.

Amener les élèves à un questionnement géographique portant sur le lieu et l'organisation et la fonction de l'espace.

Comparer avec d'autres types d'espaces : autres espaces littoraux, mais aussi autres milieux à l'exemple de la montagne.

**Compréhension de l'évolution d'un paysage à partir de l'étude de deux cartes : étude diachronique.**

Doc. 6 et doc. 7 : repérage des permanences et des mutations. Élaboration d'un croquis simple et de sa légende.



### **3 Mise en évidence des objectifs transversaux (maîtrise de la langue et éducation civique) et liens possibles avec d'autres disciplines enseignées à l'école primaire.**

#### **Objectifs transversaux :**

##### *Maîtrise de la langue :*

À titre d'exemple : être capable de tirer des informations d'un texte, être capable d'établir des liens entre documents (exemple : textes et images).

**Parler** : être capable d'argumenter en utilisant un lexique spécifique, de participer à l'examen collectif d'un document géographique (paysage, carte ...) en justifiant son point de vue, de décrire un paysage.

**Lire** : être capable de comprendre un texte court de géographie (ex. doc 8), de trouver des informations géographiques, de lire un organigramme.

**Écrire** : être capable de rédiger la légende d'un document, de rédiger une courte description d'un document géographique.

##### *Éducation civique :*

Sensibilisation et responsabilisation face à l'environnement, à la sauvegarde du patrimoine et au développement durable : travail possible sur la loi littoral (1986) et sur le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (1975).

#### **Objectifs interdisciplinaires :**

- Avec les sciences (éducation à l'environnement)
- Avec les arts visuels (le paysage)
- Avec les mathématiques (changement d'échelles).



## **CHAMP DISCIPLINAIRE : Sciences expérimentales et Technologie**

**Connaissances attendues** : le texte du corrigé définit le corpus de connaissances auquel se rapportent les questions. La notation se référera davantage à ce cadre général qu'à la mention précise par le candidat de chacun des termes que ce cadre contient. En outre, le vocabulaire spécifique n'est exigible que lorsque la connaissance citée ne peut être exprimée en d'autres termes.

**Particularités du présent sujet 0** : dans la deuxième partie de la composante majeure « sciences expérimentales et technologie » les documents A, B, C, D, E sont relatifs au domaine des sciences de la vie et de la Terre. Dans l'ensemble des sujets proposés pour la présente session 2006, les documents se référeront aussi au domaine physique et technologie.

De même, les documents A, B, C, D, E du présent sujet sont extraits d'ouvrages à destination scolaire. Les documents proposés dans l'ensemble des sujets peuvent aussi être extraits d'ouvrages de vulgarisation, de journaux et magazines scientifiques, ou d'autres sources de documentation, sans nécessairement se limiter à un niveau scolaire.

### **Partie unique de l'épreuve mineure**

On rappelle que cette partie est destinée à évaluer les connaissances scientifiques du candidat et ne se limite donc pas au niveau des programmes de l'école primaire.

#### **Question n°1 : (1,5 point)**

**Après avoir défini la digestion, expliquez le rôle de l'estomac dans cette fonction.**

Corrigé :

La digestion est le processus par lequel les aliments sont transformés en molécules assimilables par l'organisme, c'est-à-dire utilisables par les cellules.

Chez l'homme la digestion comprend deux phases

- un broyage ou mastication
- une simplification moléculaire réalisée par les enzymes digestives.

La digestion se termine par une phase d'absorption intestinale : passage dans le sang des nutriments. Les aliments non digérés sont rejetés par l'anus via le gros intestin.

L'estomac joue plusieurs rôles dans la digestion :

- par des contractions musculaires puissantes il malaxe et fragmente les matières solides, ce qui favorise leur dissolution dans l'eau ;
- il commande le déroulement de la digestion en contrôlant la vitesse de passage du bol alimentaire (chyme) dans l'intestin à travers le pylore qui se ferme ou se relâche. La durée de la vidange gastrique va de 3 à 6 heures selon l'importance du repas ;
- il assure la digestion acide des protéines (transformées en polypeptides). La pepsine est l'enzyme responsable de cette fragmentation. L'acide chlorhydrique fabriqué par certaines cellules de l'estomac permet l'action de la pepsine.

#### **Question n°2 : (1 point)**

**Qu'est-ce que la photosynthèse ? Explicitiez l'importance biologique et écologique de ce phénomène.**



Corrigé :

La photosynthèse correspond à une synthèse de substances organiques réalisée grâce à l'énergie lumineuse. Celle-ci est captée par les chloroplastes qui contiennent des pigments photorécepteurs dont le principal est la chlorophylle. Grâce à cette énergie, l'élément carbone des molécules minérales (dioxyde de carbone) est réduit et transformé en élément carbone des molécules organiques. L'eau est le donneur d'hydrogène. Des glucides sont fabriqués. Du dioxygène est rejeté. La matière organique produite permet le développement du végétal.

Par la photosynthèse, les végétaux sont des producteurs primaires : ils fabriquent de la matière organique en partie consommée et utilisée par de nombreux êtres vivants, qui seront à leur tour producteurs secondaires. Ils sont ainsi à l'origine de la plupart des chaînes et réseaux alimentaires.

La matière organique produite par les végétaux représente une source d'énergie considérable. Le charbon et le pétrole sont d'origine végétale. Les végétaux actuels sont une source possible de biocarburants.

Les quantités de dioxyde de carbone fixées lors de cette synthèse sont très importantes. Les végétaux ont donc un rôle clé dans la régulation de l'effet de serre.

L'utilisation du dioxyde de carbone et la production de dioxygène, conséquence de l'activité photosynthétique, ont conduit à une évolution de la composition de l'air. Le dioxygène est aujourd'hui indispensable à la plupart des formes de vie pour leur respiration (êtres vivants aérobies). Même si le dioxygène produit est utilisé par ces mêmes végétaux pour leur respiration, le bilan de production est positif. Ils continuent à assurer le renouvellement de l'air.

**Question n°3 : (1 point)**

- 3.1. Proposez deux exemples d'objets techniques pris dans la vie courante utilisant des systèmes techniques différents pour transformer, dans le même plan, un mouvement de rotation en un autre mouvement de rotation, de même sens mais plus rapide.**
- 3.2. Décrivez le mécanisme de chacun des deux systèmes techniques en justifiant en quoi ils répondent aux exigences de la question 3.1.**

Corrigé :

Les réponses peuvent être effectuées à l'aide de schémas, conventionnels ou non, ou par des explications sous forme de phrases rédigées.

3.1 : la question impose de donner deux objets fondés sur deux systèmes techniques différents.

- engrenages :essoreuse à salade, boîte de vitesses d'un véhicule, etc. ;
- courroie-poulie : appareils audiovisuels, ventilateur de refroidissement du moteur ou distribution dans un moteur de voiture, etc. ;
- roues entraînées par friction : galet et roue de certains vélomoteurs, etc.

Seuls deux exemples sont demandés. Les exemples présentés doivent conserver le sens de rotation.

3.2 : dans les systèmes présentés une roue dentée ou une poulie solidaire d'un axe en rotation entraîne, par l'intermédiaire d'une liaison mécanique, une poulie ou une roue dentée de diamètre inférieur, solidaire d'un autre axe parallèle au précédent. La liaison mécanique est soit locale, par contact direct (engrenages, roues de friction), soit déportée par friction courroie-poulie, soit par combinaison des deux comme dans la chaîne de bicyclette par exemple.

Le rapport des vitesses de rotation est égal à l'inverse du rapport des diamètres des roues dentées ou des poulies.

Pour garder le même sens de rotation, diverses solutions techniques sont possibles :

- entraînement par engrenages (roues dentées) ;
- la roue menée engrène à l'intérieur de la roue menante ;



- train d'engrenages à un nombre impair de roues dentées, le diamètre de la première roue étant plus grand que celui de la dernière.
- entraînement par pignon et chaîne ;
- entraînement par friction : roues et courroie.

**Question n° 4 : (1 point)**

**On parle couramment d'une « face cachée de la Lune ». Est-ce fondé ? Justifiez votre réponse à partir de vos connaissances.**

Corrigé :

L'observation de la Lune depuis un point de la Terre montre que ce satellite présente toujours la même face d'où l'expression « face cachée de la Lune » ; ceci serait faux vu d'un autre point d'observation situé ailleurs que sur Terre. La Lune tourne autour de la Terre en 28 jours environ, et pendant ce temps elle effectue un tour sur elle-même. Depuis la Terre on verra donc toujours la même face.

La période de rotation de la Lune sur elle-même est égale à sa période de révolution autour de la Terre.

L'observation de ce phénomène pose le problème du référentiel d'observation nécessaire à la description d'un mouvement.

**Question n°5 : (1,5 point)**

**Quand il gèle ou quand il neige, on répand souvent du sel sur les routes. Quel(s) phénomène(s) cet apport de sel provoque-t-il ? Donnez, en quelques lignes, une explication scientifique.**

Corrigé :

L'eau pure gèle à 0°C. Le mélange sel-eau (qui n'est pas un corps pur) gèle à une température inférieure à 0°C. La température de congélation de ce mélange dépend de la concentration de sel ; elle est, pour certaines concentrations, nettement inférieure à -10°C.

Dans l'état initial, la glace ou la neige qui sont sur la route sont à l'état solide, à la température ambiante, inférieure à 0°C.

Lorsqu'on projette le sel sur la route la température de fusion de l'ensemble neige-sel est portée (s'il ne fait pas trop froid) à une température inférieure à la température ambiante. L'ensemble ne peut donc pas rester solide, la neige ou la glace fondent. A la fin du processus reste à la surface de la route une eau salée (sel dissous dans l'eau) à la température ambiante, inférieure à 0°C.

La fusion de la glace ou de la neige nécessite un apport de chaleur. Cette chaleur est apportée par l'air ambiant.